



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-56198>

Département(s) de publication : **53**

Annonce n° **24-56198**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil Départemental de la Mayenne

Correspondant : le Président

Adresse : 39 rue Mazagran, CS 21429, 53014 LAVAL

Coordonnées :

Téléphone : 0243665419

Courriel : sjmpa@lamayenne.fr

Adresse internet : <http://www.lamayenne.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.lamayenne.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Chemin de Halage - Remplacement de la passerelle de Bootz

Lieu de livraison : Halage - Passerelle de Bootz Au droit de la maison éclusière, 53000 LAVAL

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Chemin de Halage - Remplacement de la passerelle de Bootz Procédure adaptée ouverte (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique) Il s'agit d'un marché ordinaire. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. A titre indicatif, la date prévisionnelle de notification est fixée à début juillet 2024

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée Avance selon les conditions du CCAP

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Prix révisibles Paiement sous 30 jours

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire, compte-tenu de la spécificité des prestations incluses dans le contrat. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/06/2024 à 12:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2024T014

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRG03 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans un projet / programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, BP 24111 44041 Nantes Tél : 0255101002 Mel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Avant la signature du marché pour le référé pré-contractuel. - 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat pour le référé contractuel. - Deux mois à compter de la publicité relative à la signature et à la consultation du contrat pour le recours en contestation de la validité du contrat. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Conseil Départemental de la Mayenne : DAJ-SJMPA

Adresse : 39 rue Mazagran, 53014 LAVAL

Coordonnées :

Téléphone : 0243665336

Télécopieur : 0243665422

Courriel : sjmpa@lamayenne.fr

Adresse internet : <https://www.lamayenne.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Conseil
Départemental de la Mayenne : DAJ-SJMPA

Adresse : 39 rue Mazagran, 53014 LAVAL

Coordonnées :

Téléphone : 0243665336

Télécopieur : 0243665422

Courriel : sjmpa@lamayenne.fr

Adresse internet : <https://www.lamayenne.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/05/2024